

*Association pour la Promotion de l'Histoire et de l'Archéologie Orientales*  
*Université de Liège*

*m é m o i r e s n ° 8*

LE JOURNAL D'ANTOINE GALLAND (1646-1715)  
LA PÉRIODE PARISIENNE  
VOLUME II (1710-1711)



édité par

Frédéric BAUDEN et Richard WALLER

avec la collaboration de  
Michele ASOLATI, Étienne FAMERIE et Richard VEYMIERS  
pour l'annotation

Peeters  
Louvain · Paris · Dudley (MA)  
2012





**Association pour la Promotion de l'Histoire et de l'Archéologie Orientales**  
**Université de Liège**

*m é m o i r e s n ° 8*

**LE JOURNAL D'ANTOINE GALLAND (1646-1715)**

**LA PÉRIODE PARISIENNE  
VOLUME II (1710-1711)**



édité par

Frédéric BAUDEN et Richard WALLER

avec la collaboration de  
Michele ASOLATI, Étienne FAMERIE et Richard VEYMIERS  
pour l'annotation

Peeters  
Louvain · Paris · Dudley (MA)  
2012

*Illustration de couverture :*

Portrait présumé d'Antoine Galland par Morel d'après Hyacinthe Rigaud.

Source : BnF, Cabinet des Estampes.



Publié avec le concours de l'université de Liège et de la British Academy





## *Avant-propos*

Deux années se sont écoulées depuis que nous mettions la dernière main au premier volume de notre édition complète du *Journal*. Elles furent bien nécessaires pour éditer, collationner, annoter un texte qui nous paraissait, à première vue, plus facile. Il n'en fut rien. Les personnages mentionnés précédemment refont évidemment surface et ne nécessitent plus une identification, mais le réseau de Galland s'élargit encore, tant en France qu'en Europe. Ses intérêts ne diminuent pas non plus. Ses descriptions de monnaies antiques, modernes, musulmanes enrichissent encore les pages de son diaire. Il en va de même pour les intailles, souvent reproduites par M<sup>le</sup> Le Hay. Ses achats de livres n'en discontiennent pas pour autant non plus ; les nouvelles bibliographiques dans des domaines très divers restent aussi nombreuses. Tous ces éléments ont requis du temps pour identifier et commenter, comme il se doit, des détails parfois essentiels pour l'histoire de l'art et l'histoire du livre. L'enthousiasme de notre équipe, qui s'est élargie, à partir de ce volume, à Richard Veymiers, chargé de recherches au Fonds national de la recherche scientifique et spécialiste des gemmes gravées, n'en est ressorti que renforcé. Nous abordons donc la suite de notre projet avec d'autant plus de joie que nous avons l'impression d'avoir dépassé le milieu du gué.

Ce deuxième volume couvre donc deux nouvelles années qui font suite à celles de la première livraison (1708-1709). Il s'ouvre sur une brève introduction où Richard Waller retrace les principaux événements qui marquent la vie de notre diariste au cours des deux années que le lecteur est invité à découvrir dans les pages qui suivent (1710-1711). Désormais installé dans sa fonction de professeur d'arabe au Collège royal, Galland sort de chez lui quotidiennement. Ses horaires sont marqués par des habitudes dont il ne se départira que rarement. Entre les leçons au Collège et les séances bi-hebdomadaires de l'Académie, il n'y a que les visites de circonstance ou amicales qui le distraient de son travail sur les monnaies et les *Mille et une nuits*. Une brève description du manuscrit fait suite à cette section. Nous avons jugé à propos d'y ajouter des annexes qui contiennent des textes que nous avons trouvés pertinents au contenu de ce volume, comme c'était déjà le cas pour le premier. Le lecteur pourra ainsi redécouvrir l'autobiographie que Galland rédige à la demande de Billet de Fanière en 1711 (annexe 1). Elle fut publiée pour la première fois par Omont dans son édition partielle du *Journal*, peu de temps après avoir rejoint les collections de la Bibliothèque nationale. Nous avons pensé qu'il était utile d'en fournir une édition critique avec une annotation mise à jour. Nos recherches nous ont aussi conduits à retrouver un autre manuscrit du *Nécrologe*, copié sur l'autographe conservé à la BnF, dont l'existence était connue dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. mais dont la trace avait été perdue. Nous

en donnons la description dans l'annexe 3 où nous retracions aussi son histoire depuis le moment où il fut copié jusqu'à son entrée dans les collections de l'université de Cambridge. Les critères d'édition que nous avions établis pour le premier volume sont toujours d'application. Nous y renvoyons le lecteur qui n'en aurait pas pris connaissance avant la consultation de cette deuxième livraison.

Malgré tout le soin apporté à la production du premier volume, nous n'avons pas manqué de relever des coquilles et des erreurs. Les *errata* le concernant ont été placés en fin de volume. Ils sont sans doute loin d'être complets mais nous nous efforcerons de les mettre à jour dans les prochaines livraisons. Nous avons aussi appris l'existence d'une réplique du portrait présumé de Galland par Philippe de Champaigne. L'analyse menée sur celle-ci a permis d'identifier avec assez de certitude la véritable identité du personnage portraiture. Par ailleurs, nous avions déjà souligné le caractère improbable de l'identification de Galland dans ce portrait.



Fig. 1. Philippe de Champaigne, *Portrait d'un Turc* (ca 1660-1663)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette réplique de plus petit format (59.7 x 43.2 cm) du portrait présumé de Galland attribué à Philippe de Champaigne, qui est par ailleurs reproduit sur la couverture de notre premier volume, est de la main même du peintre. Elle est entrée dans les collections des Huntingdon Library and Museum de San Marino (États-Unis) en 2010, après un passage par une collection privée allemande. Sur base de critères liés à la chronologie et à la ressemblance avec le portrait gravé au frontispice de l'édition des voyages de Jean de Thévenot (1633-1667) (fig. 2), le propriétaire de la galerie qui l'a vendue à ce musée, Mark Weiss, penche plutôt pour une identification du sujet avec



Fig. 2. Portrait de Jean de Thévenot

Notre travail se poursuit pour les années restantes (à l'heure où nous écrivons ces lignes, les troisième et quatrième volumes sont déjà en chantier) et nous serons sans doute en mesure de clôturer notre projet en temps et en heure pour fêter dignement le tricentenaire de la mort de notre orientaliste.

---

le voyageur en question. Voir [http://www.huntington.org/uploadedFiles/Files/PDFs/pr\\_champagne.pdf](http://www.huntington.org/uploadedFiles/Files/PDFs/pr_champagne.pdf) (consulté le 4 mai 2012). Fort de cette acquisition, le musée Huntington a consacré une exposition à Jean de Thévenot, du 21 avril au 23 juillet 2012, où le portrait occupait une place centrale.

*Remerciements*

Comme pour le premier volume, plusieurs personnes et institutions nous ont apporté leur soutien ou leur aide. Plus qu'un devoir, c'est pour nous un plaisir de leur exprimer toute notre reconnaissance pour avoir rendu, d'une manière ou d'une autre, notre tâche plus aisée.

Je souhaite remercier tout particulièrement les collègues étrangers qui ont répondu à mes questions touchant certains passages. Cornell Fleischer, professeur à l'université de Chicago, et Arnoud Vrolijk, conservateur des manuscrits orientaux à l'université de Leyde, m'ont permis de résoudre le problème de la lecture du passage transcrit en turc à la date du 1<sup>er</sup> avril 1711. Sans l'aide de Benoît Grévin, chargé de recherches au CNRS, l'édition et la traduction des deux épigrammes latines de Galland (4 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 1710) n'auraient pu être aussi parfaites. Même si la question de l'identité de M. de la Duquene, qui inspira le modèle d'hygromètre utilisé par Galland à partir de la fin de 1711, n'a pu être résolue, je suis redevable à M. Franck Marcellin, antiquaire et expert en instruments scientifiques fabriqués en France avant le XIX<sup>e</sup> s., d'avoir répondu à mes questions à son propos. Enfin, il m'est tout à fait agréable de témoigner ma gratitude à Claire Guttinger, archiviste au Collège de France, qui a gentiment accepté de me communiquer des reproductions des affiches communes qui datent de la période couverte par le *Journal*. Quant aux institutions, elles ont été nombreuses à faciliter mon travail soit en attribuant des moyens financiers (universités de Liège et de Pise, Fonds national de la recherche scientifique de la Communauté Wallonie-Bruxelles), soit en me permettant d'avoir accès, dans les meilleures conditions, aux richesses de leurs fonds (Bibliothèque nationale de France, les bibliothèques des universités de Cambridge, de Chicago, de Pise, de Venise, de Leyde). Qu'elles trouvent ici la marque de mon obligation à leur égard. Enfin, le parcours accompli n'aurait pas été aussi fructueux sans le soutien indéfectible de mon épouse Antonella.

Frédéric Bauden

Je tiens à remercier vivement pour m'avoir éclairé de leurs lumières : Jean-Marie Barbiche, bibliothécaire de l'École centrale de Paris, pour ses précieuses informations sur le P. Albert ; Tony Simcock, archiviste du History of Science Museum d'Oxford, pour ses recherches sur l'hygromètre caennais de Galland ; Antony McKenna, de l'université de Saint-Étienne, spécialiste (pour ce qui regarde cette publication) de Pierre Bayle ; le regretté Paul Hair pour ses expertises dans la sphère de l'histoire du colonialisme français au Sénégal, en particulier les rapports entre André Brüe et « le roi de Tin » ; Alain Ducreuzet, responsable des archives de la ville de Longwy, qui m'a évité des erreurs sur l'identification de l'abbé Henrion ; le personnel de la BnF, département des imprimés.

més et surtout celui des manuscrits (qui a su surmonter, avec le sourire, les inévitables difficultés soulevées par la transformation du site Richelieu), et de la bibliothèque et des archives de l’Institut de France (source précieuse d’indispensables informations sur les activités de Galland et de ses collègues de l’Académie royale des inscriptions et des médailles). Mes anciens collègues de l’université de Liverpool, Alan Howe, Guy Snaith et Eve Rosenhaft, ainsi que John O’Brien de l’université de Londres, ma femme Catherine et mon co-directeur Frédéric Bauden, *polymath*, ont continué de m’aider, sans rechigner, dans tout travail, souvent ingrat, que j’ai osé leur infliger. Matériellement, je dois beaucoup au généreux soutien financier qu’a fourni la British Academy et aux parfaites conditions de travail mises à ma disposition par Jean-Philippe Garric et Valérie Nègre à qui je dédie ma part de travail dans le présent volume.

Richard Waller



## *Introduction*

### *Deux années de la vie d'Antoine Galland (1710-1711)*

Quand s'ouvre l'année 1710, la vie d'Antoine Galland se trouve axée, pendant une grande partie de l'année, sur deux pôles fixes et ce depuis seulement un peu plus d'un mois : l'Académie royale des inscriptions et des médailles et le Collège royal. Depuis le milieu du mois de novembre jusqu'au début de septembre de l'année suivante<sup>2</sup>, à part une quinzaine de jours de relâche pour des fêtes religieuses, Galland passe ses mardi et vendredi après-midi, de quinze à dix-sept heures, dans la salle de l'Académie, au Louvre. Depuis environ la fin du mois de novembre et jusqu'à la fin du mois de juillet<sup>3</sup>, à part une quantité similaire de jours fériés, il va le matin, les lundi, mercredi et vendredi, à neuf heures, au Collège royal, à cinq minutes à pied de son auberge, où il est censé enseigner jusqu'à dix heures<sup>4</sup>. On ne peut pas dire que le *Journal* reflète fidèlement cet emploi du temps. D'un côté, chaque séance de l'Académie y est décrite en détail. Même si ce détail ne correspond pas toujours à la version fournie par les registres du secrétaire, le lecteur est bien informé sur l'importance de cette activité dans la vie de Galland. En revanche, nous avons très peu d'idées de ce qui se passe au Collège. C'est à peine si Galland nous dit qu'il y va et ce n'est qu'au mois de décembre 1713 que son lecteur sera sûr de l'heure et des jours de ses cours<sup>5</sup>. La raison en est que c'est seulement à ce moment-là qu'il a conscience d'avoir enfin récolté au moins un étudiant sérieux. Paradoxalement, ce manque d'information est quand même instructif : il reflète la déchéance du Collège à cette époque et peut-être bien aussi le peu d'importance, du moins par rapport à ses occupations à l'Académie, que Galland y attache, et cela malgré les inquiétudes que lui apportaient les retardements dans l'annonce de sa nomination seulement quelques mois plus tôt.

---

<sup>2</sup> Pour ce volume du *Journal*, les dates précises sont respectivement les 5 et 4 septembre (dernières dates des séances en 1710 et 1711) et les 18 et 17 novembre (premières séances « particulières » en 1710 et 1711). | <sup>3</sup> Pour ce volume du *Journal*, les dates précises sont respectivement les 31 et 21 juillet (dernière date des cours en 1710 et 1711) et les 27 et 24 novembre (début des cours en 1710 et 1711). | <sup>4</sup> Ce sont les jours et l'heure de prédilection de Galland et il s'y tiendra jusqu'à sa mort. Une seule exception est à noter : pour satisfaire à la demande de son élève, M. de Saint-Martin, il modifiera l'horaire et se rendra au Collège royal, toujours à la même heure, les mardi, jeudi et samedi à partir du 23 janvier 1710 et ce jusqu'à la fin du premier semestre de 1712. Il reprendra ses cours selon l'horaire habituel à partir du 21 novembre 1712. | <sup>5</sup> Les affiches du Collège royal, conservées à partir de la fin 1711, nous fournissent le détail de l'horaire et du contenu de ses cours.

*Annexe 1. Autobiographie d'Antoine Galland<sup>24</sup>.*

1	Sommaire ou memoire chronologique de la vie d'Antoine Galland
2	Antoine Galland est né le 6 d'Avril, l'an 1646, a Rollo, Bourg de Picardie, dans le Diocese d'Amiens, a deux lieues de Mondidier, et a six de Noion <sup>25</sup> . Il a eu pour pere, Antoine Galland, et pour mere, Marie Douillé, l'un et l'autre de famille pauvre, sans tache, et sans reproche. Son pere estoit neveu d'Antoine Bouchelé, et Antoine Bouchelé fut Docteur de la Maison, et societe de Sorbonne, Chanoine et Theologal de l'Eglise Cathédrale de Noion, et en consideration de sa doctrine et de sa vertu, nommé a cet Evezché par le Chapitre <sup>26</sup> . Mais La nomination n'eut pas de lieu, a cause de la nomination du Roi, pour la premiere fois, en consequence du Concordat. On conserve dans la Bibliotheque du Chapitre de Noion <sup>27</sup> un Ouvrage
	5 10

---

<sup>8</sup> Chapitre : majuscule corrigée sur minuscule.

<sup>24</sup> BnF, ms. n. a. fr. 11403. Le texte en fut rédigé à la demande expresse de Billet de Fanière pour son projet d'ouvrage sur l'histoire du Collège royal entre le 14 et le 18 octobre 1711. Voir *infra*, à la date du 14 octobre 1711. Pour l'histoire de ce manuscrit, voir *Journal*, vol. I, *Introduction*, p. 101, note 292 et 104-106. Il fut publié pour la première fois par Henri Omont en tête de son édition partielle du *Journal*, p. 5-14. Manuscrit autographe paginé par l'auteur de 1 à 30. Couverture de papier teinté bleu à l'extérieur. Relié après son entrée à la BnF. Sur le f° A en tête, les pages 21-22 extraites du Catalogue n° 338, Lucien Gougy, 5, *Quai de Conti, Paris* (ajout à la main : « sept.-oct. 1918 ») ont été collées. Le ms. est décrit à la p. 21 et porte le numéro 317. Il fut acquis par la BnF au prix de 30 fr. Au recto de la première garde, on trouve une vignette qui porte le texte suivant : « N° 67° / Manuscrit / Sommaire, ou Mémoire chronologique de la vie / D'antoine Galland Ecrit par / lui meme piece originale ». Au verso de cette feuille, on lit : « Antoine Galland orientaliste, numismate &c / né le 6 avril 1646, mort le 17 février 1715. » Sur la p. 1, dans le coin supérieur de la marge de droite, de la main de Billet de Fanière : « Ce memoire m'a esté fourny par monsieur galland ; lui mesme l'a escrit de sa propre main le 8 decembre 1711 ». Suivent encore quatre lignes rendues illisibles par une rature. Juste en dessous, d'une autre main : « MSS de la Bibliotheque du marquis de quincy de s<sup>t</sup> maurice ». | <sup>25</sup> Voir *Journal*, vol. I, *Introduction*, p. 39-43 pour une autre version fournie par Fanière concernant ce qui devrait être le vrai lieu de naissance de Galland. | <sup>26</sup> Sur Antoine Bouchelé, voir *Journal*, vol. I, *Introduction*, p. 114 et note 339. | <sup>27</sup> La bibliothèque du chapitre de Noyon, construite en bois en 1506, a résisté aux outrages du temps, n'ayant subi que quelques aménagements au XVII<sup>e</sup> s. qui n'ont rien enlevé à son charme. Voir à son sujet André Masson, « La “librairie” du chapitre de Noyon et l'architecture des bibliothèques françaises à la fin du Moyen Âge », *Bulletin des bibliothèques françaises* (1957), n° 2, p. 95-110.

Latin, Manuscrit, en quatre volumes, d'Antoine Bouchelé, contre la version françoise des Pseaumes, par Theodore de Beze<sup>28</sup>.

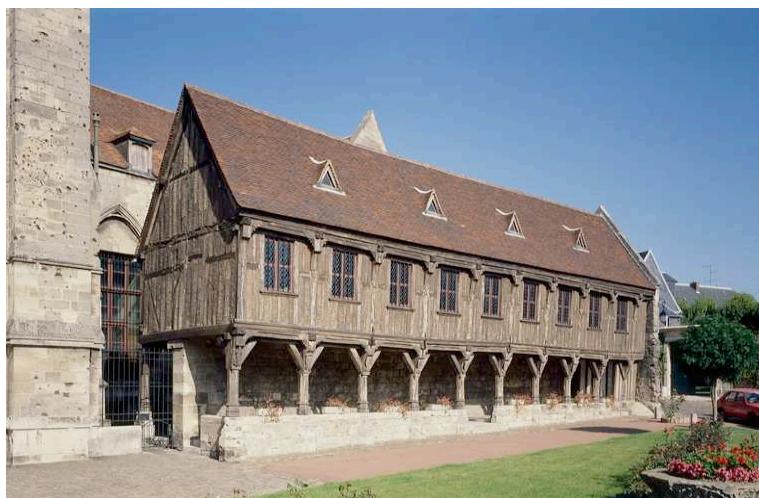


Fig. 7. Noyon, la bibliothèque du chapitre.

Antoine Galland, et Marie Douillé, ont eu sept enfans, de leur mariage, dont Antoine Galland a esté le septiesme, et le dernier, qu'ils transporterent à Noion a l'age de six mois, ou ils allerent s'establir avec deux autres enfans, qui leur restoient, apres avoir vendu un bien des plus médiocres, qu'ils avoient à Rollo<sup>29</sup>. 3

A l'age d'environ quatre ans, Antoine Galland perdit son pere, a Noion. Sa mere, quoique reduite a vivre du travail de ses mains ; ne laissa pas de favoriser l'inclination qu'il avoit pour les Lettres, dont il donna des tesmoignages, mesme avant qu'il eust commencé d'apprendre les premiers elemens. 4

Il eut bientost appris a lire, et a ecrire, et quand il eut fait ses premieres estudes dans le College de Noion, sous la conduite de M<sup>r</sup> Souillart<sup>30</sup>, qui en estoit Principal, et qui lui inspira l'amour des belles Lettres, qu'il possedoit a un haut degré, M<sup>r</sup> Soli, Chanoine et Sous-Penitencier de la cathedrale de la mesme ville, tres versé dans les Langues Greque, et Hebraïque, se fit un plaisir de l'instruire 15

**1** d'Antoine : le *d'* corrigé sur *de*. | Bouchelé : + dans la marge (de la main de Billet de Fanière) *l'on peut voir avec quel estime en parle le vasseur dans son histoire de noyon.*

**28** Théodore de Bèze (Vézelay, 1519-Genève, 1605), théologien protestant, auteur d'*Octante trois Pseaumes de David, mis en rime françoise : a scavoir quaranteneuf par Clement Marot, avec le Cantique de Simeon & les dix commandemens : et trente quatre par Theodore de Besze. Avec six Pseaumes traduictz de nouveau par ledict de Besze* (A Geneve : de l'imprimerie de Jean Crespin, M.D.LIII [1554]). | **29** Abdel-Halim, p. 12, parle de 2 frères et d'une sœur en se basant sur le *Sommaire*. C'est une erreur comme on peut le voir ici. Grâce à la *Correspondance* (n° XXXI, datable de 1673), nous savons que sa sœur se maria. | **30** Aussi orthographié Souillard. Voir Abdel-Halim, p. 14 et note 25.

Journal d'Antoine Galland

1710-1711



iournal de l'annee

1710

---

1 iournal ... 1710 : ces deux lignes occupent le verso d'un feuillet entier qui n'est pas numéroté.



Je me trouvois a Versailles, ou M<sup>r</sup> Brue Drogman, ou Interprete a la Porte Ottomane m'avois mené des le Lundi, et le Mardi i'avois présent<sup>e</sup> a Madame la Marquise d'O, Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne deux Exemplaires du huitième Tome des Mille et une Nuit, dont tout l'Ouvrage lui estoit dedié<sup>1</sup>, le mardi<sup>2</sup><sup>1</sup>. Je lui souhaitai la bonne année le matin<sup>2</sup>. Elle me dit qu'elle avoit présenté a Madame la Duchesse de Bourgogne l'Exem qui estoit destiné pour cette Princesse qui avoit esté si occupée qu'elle n'avoit pu en commencer la Lecture comme elle l'eust souhaité.

M<sup>r</sup> Brue me ramena a Paris, et ie rapportai de Versaille l'empreinte <>d'une cornaline gravee en creux, qui representoit La figure nue d'un ieune homme assis, qui tenoit un poig[nard] grand de la main droite et comme un manteau de la gauche, dont il se paroit. Devant lui il y avait une Statue nue, le dos tourné, posee sur une colonne avec le mot ΔΙΟ[С]ΚΟΥΠΙΔΟΥ, nom de Dioscoride qui l'avoit gravée sous Auguste<sup>3</sup>. La cornaline appartenloit a M<sup>r</sup>

7 l'Exem : pour *l'Exemplaire*, troncation qui ne peut s'expliquer par le phénomène de la fin de ligne.  
 12 poignard grand : Galland voulait peut-être simplement écrire *poignard*? 13 manteau : les deux dernières lettres ont été ajoutées au-dessus de la ligne. | il<sup>2</sup> : + *tti*.

<sup>1</sup> Galland commence la nouvelle année en rappelant les événements principaux de la veille qu'il avait déjà enregistrés à la fin du cahier précédent (voir *Journal*, vol. I, à la date du 31 décembre 1709). | <sup>2</sup> C'est-à-dire le matin d'aujourd'hui, le premier janvier. L'expression « le mardi » à la fin de la phrase précédente doit être une répétition involontaire et le choix d'Omont ne semble pas justifié lorsque celui-ci convertit les données du manuscrit en « Le mercredi, je lui souhaitai ... ».

<sup>3</sup> Grâce à sa signature, cette intaille est aisément identifiable à une cornaline (voir fig. 2a) conservée depuis 1726 dans la collection du duc de Devonshire, à Chatsworth (voir, avec la bibliographie antérieure, Erika Zwierlein-Diehl, *Antike Gemmen und ihr Nachleben* [Berlin, 2007], p. 414, pl. 101, fig. 464). Jusqu'ici, sa première attestation revenait à Charles-César Baudelot de Dairval qui en avait publié en 1717 un dessin sommaire à la VIII<sup>e</sup> figure de la planche de sa *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées* datée d'avril 1712. Considérée comme un chef-d'œuvre de la glyptique antique, la pierre fait rapidement l'objet de répliques modernes (voir, par exemple, une pâtre de verre du premier quart du XVIII<sup>e</sup> s. publiée par Ingrid S. Weber, *Geschnittene Steine des 18. bis 20. Jahrhunderts. Vergessene Kostbarkeiten in der Staatlichen Münzsammlung München* [Munich, 1995], p. 247-248, n° 351). La description que donne Galland de l'une des empreintes (voir fig. 2b) est incomplète. S'il tient un glaive dans la main droite, le jeune homme porte de la gauche, drapée dans une chlamyde, une statue casquée et armée qui permet d'identifier la scène au rapt du Palladion par Diomède, un épisode légendaire relaté dans la *Petite Iliade*, ainsi que l'atteste la *Chrestomathie* de Proclus. Le héros y est vu escaladant un autel enguirlandé, à proximité d'une colonne surmontée d'une statue masculine, le cadavre d'un membre du sacerdoce gisant à ses pieds. C'est la scène du mythe la plus diffusée en glyptique, surtout au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., où elle est traitée par de grands maîtres, dont Dioscouridès vers 40-30 av. J.-C. (voir Jean-Marc Moret, *Les Pierres gravées antiques représentant le rapt du Palladion* [Mayence, 1997], p. 147-148, n° 226, et Sabina Toso, *Fabulae Graecae. Miti greci nelle gemme romane del I secolo a.C.* [Rome, 2007], p. 57, fig. 22). Originaire d'Aigeai en Cilicie – ainsi que nous l'apprend la signature de l'un de ses trois fils –, Dioscouridès est mentionné par Pline, *Nat.* 37.8, et Suétone, *Aug.* 50, comme l'auteur du sceau au portrait d'Auguste utilisé par le *princeps* et la plupart de ses successeurs. Le cachet impérial est perdu, mais on lui connaît d'autres œuvres, souvent inspirées par la culture grecque, qui tendent vers le classicisme augustéen (voir, entre autres, Marie-Françoise Vollenweider, *Die*

Marechal, premier Chirurgien du Roi<sup>4</sup>, qui l'avoit mise ce matin, entre les mains de M· Oudinet Garde du Cabinet des medailles du Roy<sup>5</sup>. Le Roy avoit quelques <ques> pierres gravées avec le nom du mesme Dioscoride<sup>6</sup>.

2

Jeudi 2 de Janvier

Le matin i'appris de M· Pinsson, que M· Despiés<sup>7</sup> qui avec beaucoud de Literature, avoit le talent de bien ecrire et qui avec ce talent avoit servit a M· Dupin tres utilement a mettre sa Bibliotheque Ecclesiastique au net<sup>8</sup> estoit mort il y avoit environ un mois ; et qu'a sa mort il s'estoit trouvé qu'il estoit marié, et qu'il avoit un enfant.

5

J'allai pour souhaiter la bonne anneé a M· l'Abbé Bignon. Il estoit a la Campagne. J'allai la souhaiter a Monsieur et a Madame Foucault.

10

L'Apres disné i'allai pour faire le mesme compliment a Monsieur le premier President et a Madame la Premiere Presidente du Grand Conseil. Monsieur le premier President estoit a table et Mad. la premiere Presidente avoit pris Medecine.

15

Je poursuivis dans la Version francoise de l'Alcoran iusqu'au Verset 156<sup>e</sup>.

**1** ce : sur ~~et~~[tre]. **5** beaucoud : *sic*, Galland anticipant ce qui suit ?

*Steinschneidekunst und ihre Künstler in spätrepublikanischer und augusteischer Zeit* [Baden-Baden, 1966], p. 56-64, et Zwierlein-Diehl, *op. cit.*, p. 117-119).

**4** Georges Mareschal (1658-1738) fut le premier médecin du roi de 1706 à 1730, quand il fut remplacé par François Gigot de La Peyronie. | **5** Dans son *Traité des pierres gravées* (Paris, 1750, 2 vol.), vol. I , p. 61, note (b), Pierre-Jean Mariette nous apprend que cette cornaline était « autrefois dans le Cabinet du Roi, d'où Loüis XIV. la tira pour en faire présent à Madame la Princesse de Conti sa fille, qui dans la suite en gratifia elle-même M. Dodart son Médecin. Celui-ci la donna à M. Homberg son gendre, après la mort duquel le sieur Hubert Jouaillier l'acheta, & la vendit à M. Sevin, des mains duquel elle est enfin passée dans celles de Milord Duc de Devonshire en 1726 ». D'après cette tradition, le 1<sup>er</sup> janvier 1710, la pierre devait être en possession de Guillaume Homberg (1652-1715), premier médecin du duc d'Orléans, qui épousa en 1708 la fille de feu Denis Dodart, l'ancien conseiller-médecin de Louis XIV. Force est donc de constater que, si l'on en croit Galland, l'histoire rapportée par Mariette est inexacte, ou du moins incomplète. | **6** Un inventaire manuscrit des pierres gravées du Cabinet du Roi, remontant au début du XVIII<sup>e</sup> s., signale trois intailles au nom de Dioscouridès (Inv. Ms. 17, p. 5, 99 et 103, n<sup>os</sup> 38, 905 et 943) qui sont reprises dans Anatole Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale* (Paris, 1858), p. 269, n<sup>o</sup> 2077, p. 332, n<sup>o</sup> 2419, p. 601, n<sup>o</sup> 3399. Il s'agit d'œuvres d'époque moderne, une améthyste et une cornaline reproduisant un original antique au portrait de Cicéron (voir, entre autres, Zwierlein-Diehl, *Geschnittene Steine*, p. 493, pl. 218, fig. 943), et une pâte de verre noire qui figureraient le buste lauré d'Auguste. | **7** Le nom de Despiés ne figure pas dans l'ouvrage pourtant exhaustif de Jacques Le Long, *Bibliothèque historique de la France ; contenant le catalogue des ouvrages, imprimés et manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce royaume*, édition revue et augmentée par Charles-Marie Fevret de Fontette (Paris, 1768-1778, 5 vol.). Il devait être, ainsi que Pihan, un des multiples petits historiens dont se servait François de Camps pour l'aider dans ses recherches sur l'histoire de la France médiévale (voir *Journal*, vol. I, note 957). | **8** Le quinzième volume de la *Nouvelle Bibliothèque ecclésiastique* ... de Louis-Ellies Du Pin, récemment privé de son poste de professeur royal en philosophie à cause de son refus de condamner le jansénisme, devait paraître cette même année à Amsterdam (alors que le volume précédent avait été imprimé et publié à Paris, sept ans plus tôt, avec approbation).

## Vendredi 3 de Janvier

M<sup>r</sup> Boivin de la Bibliotheque du Roy, me monstra le matin, une partie de l'Alcoran ecrite en Arabe d'une main moderne, sans voieille avec une version francoise interlin[e]aire. Et il n'y avoit rien qui fist connoistre de qui elle pouvoit estre. Ce Manuscrit estoit de la Bibliotheque du Roy<sup>9</sup>.

5 Je continuai la version de l'Alcorant iusqu'au verset 187 de la troisieme surate.

## Samedi 4 de Janvier

3

10 Le matin i'allai souhaiter la bonne anneé a Monsieur L'Abbé de Combrai ; Aumonier de Feu Mademoiselle de Montpensier<sup>10</sup>, et comme i'eus appris de lui que Madame d'Ozeville, estoit a Ozeville, pres de Carentan, ie lui laissai un exemplaire du 8: tome de[s] Mille et une Nuit, pour le ioindre à un envoi qu'il avoit a lui faire.

15 Je fis trois autres visites de compliment et ie disnai en ville<sup>11</sup>. J'achevai la version de la troisieme Surate de l'Alcoran, et i'avancai dans la quatrieme, iusqu'au onzieme verset.

## Dimanche 5 de Janvier

J'ecrivis a Madame d'Ozeville. L'Apres midi ie rendis a M<sup>r</sup> Gosse sa visite du 2. iour de l'annee. J'appri's de lui que M<sup>r</sup> de Vallemont apres beaucoup de traverses avoit enfin obtenu un[e] approbation de son Ouvrage, Sçavoir si le Canon de la Messe doit estre recite a haute ou à basse voix<sup>12</sup>, et qu'il avoit eu pour

<sup>4</sup> Et : sur #. <sup>9</sup> Combrai : sic pour Cambrai.

<sup>9</sup> La BnF possède un Coran copié par plusieurs mains occidentales où la vocalisation est irrégulière avec une traduction interlinéaire en français. Ce manuscrit (ar. 468) peut être daté de la fin du XVII<sup>e</sup> s. Voir François Deroche, *Les Manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie islamique* (Paris, 1983-1985, 2 vol.), vol. II, p. 149. | <sup>10</sup> Il s'agit d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier (1627-1693), dite « la Grande Mademoiselle », fille de Gaston, duc d'Orléans, partisane du prince de Condé pendant la Fronde et célèbre pour avoir fait tirer les canons du Louvre sur les troupes du roi. L'abbé de Cambray, un de ses aumôniers de quartier, était le sujet d'une anecdote racontée par Segrais (*Segraisiana* [Paris, 1721], p. 54). À ce propos, son rapport avec Galland concernait peut-être le lien avec Segrais (rappelons que ce dernier était caennais et que Galland fut le principal compilateur du *Segraisiana*). | <sup>11</sup> Avons-nous ici une formule sibylline renvoyant à une maisonnée en particulier (Galland n'est pas le commensal d'une maison le samedi) ou cela signifie-t-il tout simplement qu'il payait parfois son propre repas dans un café tel celui de la place du Palais Royal ? | <sup>12</sup> Pierre Lorrain, dit Pierre Le Lorrain, abbé de Vallemont, (1649-1721), prieur de Saint-Jacques de Bressuire, avait appris l'histoire au fils de Dangeau (qui ne le mentionne pas). Le compte rendu quelque peu moqueur que donna le *Journal des savants* (1705, p. 278-287) de son ouvrage *Curiositez de la nature et de l'art sur la végétation, ou l'Agriculture et le jardinage dans leur perfection* (Paris, 1705) montre que, bien avant Voltaire, Vallemont employait régulièrement la graphie « ai » dans des mots tels que « paraître » et « connaître ». Son *Du secret des mystères, ou apologie de la rubrique des missels* fut en effet publié à Paris en 1710 (Conlon, n° 15365, qui fournit en entier le long titre qui n'en finit plus).

Approbateur M· Quinot, Docteur de la Maison de Sorbonne, Syndic de la Faculté de Théologie, et Bibliothécaire du Collège Mazarin<sup>13</sup>. Il me dit aussi que Le Roi avoit accordé a M· de Précelles Docteur de Sorbonne une pension de douze cent livres, sur une des Abbayes auxquelles il avoit nommé la Veille de Noel<sup>14</sup>.

Je demeurai au 31 Verset de la Version de la 4<sup>e</sup> Surate de l'Alcoran.

Lundi 6 de Janvier.

De la Fiente de cheval de la grosseur du poing delayee dans du vin blanc a proportion et beue guerit de la pleuresie. trois germes d'œuf, bus dans un bouillon,

---

**4** avoit : suppléer *esté*.

Lorrain était partisan de la messe dite « à basse voix », histoire de rehausser le mystère de l'eucharistie. En effet, l'approbation ne date que de quelque trois semaines (le 14 décembre 1709). Voir, sur lui, Édouard-Benjamin Frère, *Manuel du bibliographe normand* (Rouen, 1858-1860, 2 vol.).

<sup>13</sup> (Joseph-)Jean-Baptiste Quinot (?-1722), professeur de Sorbonne et syndic de la Faculté de Théologie en 1708-1711, avait succédé à Pierre Couleau comme bibliothécaire du Collège Mazarin (voir *Journal*, à la date du 29 novembre 1708). Il fut nommé syndic en remplacement d'un collègue qui était tombé malade mais, parce qu'il était considéré comme un « modéré », il ne resta pas longtemps dans les faveurs des autorités. En 1712, il fut rayé de la liste des censeurs théologiens après qu'il eut donné son approbation pour un ouvrage litigieux portant sur la controverse janséniste (Jacques M. Grès-Gayer, *D'un jansénisme à l'autre. Chroniques de Sorbonne, 1696-1713* [Paris, 2007], p. 293-294 et note). Plus tard, il tomba en disgrâce auprès du Régent : Pierre Féret reproduit une lettre de Louis XV, rédigée au nom du duc d'Orléans, qui privait Quinot de ses « fonctions d'ex-syndic et de conscripteur » ainsi que d'une longue liste d'autres droits et prérogatives associés à la direction de l'institution qu'était la Sorbonne (*La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres, époque moderne* [Paris 1906-1910, 7 vol.], vol. VI, p. 33). La cause de cette disgrâce ne semble pas être connue. Il est mort en 1722. Il laissa à sa mort, à la différence de son prédécesseur, « beaucoup de dettes et peu de bien » (Mathieu Marais, *Journal de Paris, 1715-1727*, éd. H. Duranton et R. Granderoute [Saint-Étienne, 2004], p. 553). | <sup>14</sup> Claude de Précelles (?-1714) passa licencié en 1676 et docteur de la maison et société de Sorbonne l'année suivante. Censeur de livres de théologie, c'était un ultramontain qui fut employé par le cardinal de Noailles dans le diocèse de Paris après la mort de l'évêque de Chartres, Paul Godet des Marais, pour qui il avait travaillé jusque-là et qui venait justement de mourir, raison suffisante pour être pourvu d'un bénéfice. En 1714, il se place ouvertement dans la catégorie des « partisans "outrés" » de la bulle anti-janséniste de Clément XI, l'*Unigenitus* (Jacques Grès-Gayer, *Théologie et pouvoir en Sorbonne. La Faculté de Théologie de Paris et la bulle "Unigenitus", 1714-1721* [Paris, 1991], p. 89). Voir aussi *id.*, *D'un jansénisme à l'autre*, surtout p. 315-316, et Jacques Le Brun, *La Jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique* (Genève, 2004), p. 308. La *Lettre d'un docteur de Sorbonne à un homme de qualité touchant les hérésies du dix-septième siècle* (Paris, 1715) d'Hilaire Dumas adopte Précelles, l'année suivant sa mort, le mettant au cœur de l'opposition au jansénisme, en l'occurrence pour réfuter la position du janséniste Isaac Habert, évêque de Vabres. Galland s'intéresserait-il à lui parce qu'il était un compatriote noyonnais (voir Ernest Laurain, *Épigraphie de Notre-Dame de Noyon* [Noyon, 1941], p. 206) ?

ou dan[s] de l'eau de Chardon beni<sup>15</sup> fait le mesme effet. Il en est de mesme du sang de bouquin, qu'on apporte de Suisse<sup>16</sup>. On en prend le poid d'un escu d'or dans du vin blanc ou dans de l'eau de Chardon beni. Ces remedes ne demandent pas la saignee, elle en ren[d] l'effet moins prompt. C'est ce que i'appris de M· le President d'Aulede.

M· le President d'Aulede m'apprit aussi que M· Helvetius avoit aussi un remede excellent qu'il appelloit l'or potable qui guerissoit toutes les maladies par un effet tout extraordinaire par un assoupissement qui calmoit d'abord tout les douleurs, sans sueurs, et sans evacuation par les urines ni par ailleurs<sup>17</sup>. M· Helvetius s'en servit dans les commencemens, et il fit des cures surprenantes. A l'egard de l'hypopecuana il s'en servit d'abord sans aucune pre par la saignee, et par les lavemens, et il ne manquoit pas de guerir, mais il gagnoit peu. Depuis qu'il se fust avisé de preparer par la saignee, et par les lavemens, et qu'ainsi il eust fait gagner les Apoticaires et les Chirurgiens, son remede eut moins de Succes mais il gagna davantage<sup>18</sup>.

M· d'Aulede me raconta ce qui estoit arrivé a M· Helvetius le Pere, qui avoit ecrit contre la Pierre Philosophale. Apres la publication de son Ouvrage Vn homme vint le trouver qui lui donna d'une poudre avec laquelle, a l'absence de

<sup>1</sup> ou...de<sup>1</sup> : écrit *oudande*. <sup>3</sup> beni : Galland avait d'abord écrit *bénit* avant de se ravisier et de barrer le *t*.

<sup>11</sup> pre : lire *preparation*, la troncation étant due au phénomène de la fin de ligne. <sup>12</sup> manquoit : les trois dernières lettres se perdent dans une tache d'encre.

<sup>15</sup> « De toutes les plantes que la Médecine moderne emploie, il n'en est pas une qui ait été tant exaltée que le chardon benit ... on l'a loué comme vomitif, purgatif, diurétique, sudorifique, expectorant, emménagogue, alexitaire, cordial, stomachique, hépatique, antiapoplétique, antiépileptique, antipleurésique, fébrifuge, vermifuge, & même vulnéraire, employé tant intérieurement qu'extérieurement » (*Encyclopédie*, art « CHARDON-BENIT » de Gabriel-François Venel).

<sup>16</sup> *Ibid.* (art. « SANG DE BOUC ») dit bien : « on l'ordonne dans la pleurésie », mais séché, sous forme de poudre (et ne mentionne pas la Suisse). | <sup>17</sup> « Le seul remede tiré de l'or qui soit aujourd'hui en usage, est une liqueur huileuse chargée d'*or* par une espece de précipitation, & qui est connue sous le nom d'*or potable* ou *teinture d'or*, dont on trouve la préparation dans toutes les pharmocopées & les chimies médicales modernes ... On peut assurer que les vertus réelles de la teinture d'*or* appartiennent entierement à l'huile essentielle de romarin [liquide de base d'une recette détaillée dans le texte], & que c'est tres-vraisemblablement à pure perte qu'on renchérit cette huile en la chargeant d'*or* (*ibid.*, art. « OR (Mat. Méd.) » de Venel). Voir aussi l'article de T. de Morembert dans *DBF* (« Helvétius, Jean-Adrien »). | <sup>18</sup> Omont donne Jean-Frédéric pour cet Helvétius, mais il doit s'agir de [Jean-]Adrien (ca. 1661-1727), qui fut le premier à employer l'ipéca (du portugais *ipecacuanha*, lui-même du tupi *ygpecaya*) comme remède. Cette racine produite par la plante *Cephaelis* originaire du Brésil fut adoptée par Colbert après avoir été prescrite, avec succès, à la duchesse de Chaulnes pour traiter une dysenterie. Colbert naturalisa Helvétius en 1684. Même s'il lui fallut le temps pour découvrir comment prescrire ce remède de la manière la plus efficace (comme Galland l'apprit d'Aulède), il avait déjà accumulé la petite fortune de 100.000 écus à l'âge relativement tendre de trente-deux ans (*DBF*). La racine fut utilisée en médecine pour traiter la dysenterie jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s., lorsqu'on découvrit que celle-ci pouvait être amibienne ou bacillaire et que l'ipéca n'était utile que dans le premier cas. Elle n'est désormais plus employée en pharmacopée à cause de sa toxicité. Voir M.R. Lee, « Ipecacuanha : the South American vomiting root », *Journal of the Royal College of Physicians, Edinburgh* XXXVIII/4 (2008), p. 355-360.

*Table des matières*

Avant-propos	1
Remerciements	4
Introduction	7
Deux années de la vie de Galland (1710-1711) (Richard Waller)	7
Description du manuscrit (Frédéric Bauden)	16
Annexe 1. <i>Autobiographie d'Antoine Galland</i> (édition critique et annotation de Frédéric Bauden)	22
Annexe 2. <i>Feuillet traitant d'une question numismatique</i> (annotation de Michele Asolati)	33
Annexe 3. <i>Une copie retrouvée du Nécrologue</i> (Frédéric Bauden)	38
Annexe 4. <i>Liste des membres de l'Académie selon leur rang et leur ancienneté</i>	44
<i>Journal d'Antoine Galland, 1710-1711</i> (édition critique de Frédéric Bauden et Richard Waller avec la collaboration de Michele Asolati, Étienne Famerie et Richard Veymiers pour l'annotation)	47
Année 1710	49
Janvier 1710	51
Février 1710	77
Mars 1710	91
Avril 1710	111
Mai 1710	135
Juin 1710	153
Juillet 1710	177

Août 1710	201
Septembre 1710	219
Octobre 1710	241
Novembre 1710	253
Décembre 1710	273
Année 1711	295
Janvier 1711	297
Février 1711	315
Mars 1711	329
Avril 1711	347
Mai 1711	363
Juin 1711	375
Juillet 1711	387
Août 1711	397
Septembre 1711	411
Octobre 1711	421
Novembre 1711	431
Décembre 1711	447
Bibliographie	461
Planches	501
Errata pour le volume I	537